



THE ISLAND REGULATORY AND
APPEALS COMMISSION

Prince Edward Island
Île-du-Prince-Édouard
CANADA

AVIS

L'avis suivant est diffusé par le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard à la demande de la Commission de réglementation et d'appels de l'Île.

— PRIX DU PÉTROLE —

Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, le 22 mai 2020 - La Commission de réglementation et d'appels de l'Île a approuvé les prix pétroliers suivants. Ils seront en vigueur à compter de 0 h 1 le vendredi 22 mai 2020 :

- Le prix de l'essence augmentera de 5,2 cents le litre.
- Le prix du mazout de chauffage augmentera de 4,8 cents le litre.
- Le prix du diesel augmentera de 5,2 cents le litre.
- Le prix du propane augmentera de 1,5 cent le litre pour Irving Energy Distribution and Marketing, de 1,4 cent le litre pour Superior Propane, de 1,3 cent le litre pour Island Petroleum et de 2,6 cents le litre pour Kenmac Energy Inc. et Noonan Petroleum.

Le prix de l'essence ordinaire sans plomb aux stations libre-service se situera entre 90,7 et 91,9 cents le litre. Le prix du diesel se situera entre 90,2 et 91,3 cents le litre.

Le prix maximal du mazout de chauffage sera de 60,7 cents le litre.

Le prix maximal du propane se situera entre 74,5 et 75,7 cents le litre.

Pour connaître le prix actuel des produits pétroliers, visitez le site irac.pe.ca.

La Commission prévoit réviser les prix de nouveau le 29 mai 2020.